



**FFvolley**

**COMMISSION FEDERALE FINANCIERE**  
**PROCES-VERBAL n°1 du 2 décembre 2025**

**SAISON 2025/2026**

**Présents :**

En visioconférence :

Christian ALBE, Didier DECONNINCK, Christophe DURAND

FFvolley :

Eric TANGUY, Annie PEYTAVIN, Philippe VENDRAMINI, Amine HACHELAF

Invités :

Sébastien FLORENT, Nicolas MOUSSU

---

Début de la réunion : 10h00

La réunion s'est tenue en présentiel, et en visioconférence avec l'ordre du jour suivant :

- Bilan 2025 et Perspectives,
- Travaux sur les finances des ligues et comités, les tarifs ligues
- Questions diverses.

**Etude financements des ligues et comités :**

Le tableau de bord de suivi des résultats comptables des ligues, mis en place précédemment, a été MAJ avec les derniers résultats communiqués

Comme précédemment, nous avons plus particulièrement prêté attention au poids relatif des subventions par rapport aux charges, produits et fonds associatifs. Un document de synthèse a été étudié. Ce document ne reprend pas les ligues Ultras marines, celles-ci n'ayant pas encore fait parvenir à la fédération les documents nécessaires.

Une seule ligue apparaît en difficulté financière, mais sept ligues ont un résultat négatif.

Les subventions représentent en moyenne 18,52% des ressources contre 20,46 l'exercice précédent.

Les fonds associatifs couvrent 36,43 (42,3%) des charges, permettant d'absorber aisément les déficits évoqués.

Au total, toujours sur le dernier exercice connu, les charges ont progressé de 9,74% et les produits de 9,86%

La CCF travaille également sur les comptes des Comités départementaux mais ceux-ci ne communiquent pas dans les délais statutaires leurs documents et cela malgré les demandes répétées. La collecte se poursuit auprès des Comités pour avoir un volume suffisant de données afin d'étoffer l'étude et d'avoir une bonne photographie de l'ensemble. Une plateforme pour déposer ces données serait la bienvenue.

Le président de la CFF a collecté de son côté les tarifs des cotisations ligues sur les licences et les ré-affiliations pour comparer. La dernière information de ce type remonte à la reprise post Covid de 2021.

**Date de publication : 15/05/2026**

## **Etat général des finances fédérales :**

Un arrêté comptable au 30 septembre a été effectué conformément au RGF, accompagné d'un atterrissage au 31 décembre. Certains éléments sont encore à affiner.

L'héritage 2024 est pris en compte pour le solde, des arbitrages restent à faire sur la coupe de France Pro 2026 dont le coût est plus élevé que prévu. Nous devons aussi organiser la VNL dont la perte estimée est importante.

Le budget sera donc à revoir pour tenir compte de cela et du possible changement du taux de TVA.

A ce stade, il n'y a pas de risques sur les subventions. Pour tenir compte de leurs véritables impacts sur les prochains exercices certaines charges devront être provisionnées.

Résultat estimé positif.

La trésorerie reste saine, une partie étant placée, et les réserves suffisantes pour passer le cap délicat des périodes creuses jusqu'à l'automne.

Le service comptabilité s'est étoffé. Son organisation stabilisée, cela permet dorénavant de s'en servir comme outil de gestion.

## **Perspectives 2025 et suivantes :**

Les Partenariats ont été renouvelés ou sont à la signature. Il sera possible d'avoir un partenaire de plus sur les maillots, ce qui ouvre de nouvelles opportunités.

Les financements concernant les emplois d'entraîneurs sont assurés pour 3 ans, ceux qui étaient en négociation sont assurés pour les Caraïbes.

Côté sportif, les coûts vont exploser l'an prochain, en raison des qualifications en championnats du monde de nos jeunes, avec des déplacements lointains et nombreux. De même pour notre équipe féminine en VNL.

Qu'en est-il du financement des bases arrières pour les JO de Los Angeles de 2028?

Aux USA tout est très cher, le coût de la vie, les locations et les déplacements conséquents en valeur et en temps. Tout cela doit être estimé et devrait être provisionné sur plusieurs exercices.

Il est prévu que la VNL serve de préparation aux JO. La FFvolley compte en organiser 2 à cet effet. Le coût de cette organisation vient s'ajouter au coût des JO et devrait être aussi lissé.

## **Questions diverses :**

### **- Règlement financier :**

Le RGF a été modifié concernant le non remboursement des frais d'avion pour des trajets de moins de 5h, lorsqu'il existe des moyens de transports alternatifs, de même pour l'usage des transports individuels au-delà de 400Km. Le covoiturage est fortement recommandé.

La tendance pour les déplacements est toutefois à la baisse.

Des règles devront être édictées pour les autorisations de location de voiture

### **- Evaluation comptable des frais bénévoles**

Une discussion s'est engagée sur le chiffrage des frais de bénévoles inscrits au Bilan.

Ce montant doit tenir compte des indemnités prises en charge pour 3 élus de la fédération

Pour les autres bénévoles, au-delà du temps de réunion, qui lui, est facilement déterminable, des compléments doivent être ajoutés (déplacements, préparations, études de dossiers...)

Par simplification, comme cela avait été vu avec les CAC des pourcentages pourront être déterminés suivant le niveau de responsabilité

Fin de la réunion à 13h00.

Le Président de la CFF  
**Amine HACHELAF**